

Atelier autour de l'expérimentation sur *Le Père Goriot* de Balzac :

« Comment faire en sorte que les étudiants s'approprient une œuvre patrimoniale ? »

L'enseignement des « classiques » demeure un défi pour chaque professeur. Comment faire en sorte que ces œuvres « parlent » aux étudiants et qu'elles laissent une trace dans leur mémoire ? Bénédicte Shawky-Milcent propose une activité de création dans laquelle il est demandé aux étudiants de rédiger une nouvelle mettant en scène un personnage dont la vie a été changée par la lecture du Père Goriot de Balzac. Le but de cette expérimentation est de faire réfléchir les élèves sur le rôle possible de la littérature dans la vie d'un individu, tout en les amenant à se remémorer leur propre expérience de lecture. Est ici encouragée une prise de conscience de la relation individuelle – subjective – qui unit le sujet-lecteur à l'œuvre, et plus spécifiquement à l'œuvre patrimoniale qui peut paraître, de prime abord, détachée de la vie de l'étudiant.

Questions discutées :

- Quel est l'intérêt d'accorder une place, dans nos cours de cégep, à l'appropriation par les étudiants des œuvres au programme par la constitution d'une mémoire celles-ci ?
- Quels souvenirs de leurs lectures scolaires souhaitons-nous que les étudiants conservent après leur étude ? Bénédicte Shawky-Milcent en évoque trois : le souvenir de l'expérience de lecture, la mémoire de la lettre du texte, le souvenir des connaissances engrangées au sujet du texte pendant son étude en classe.
- Bénédicte Shawky-Milcent distingue entre une « appropriation contemplative » et une « appropriation créative » des œuvres. Dans le premier cas, l'étudiant est invité à raconter sa rencontre personnelle avec l'œuvre, en faisant état de ses impressions, de citations retenues, d'émotions ressenties, de jugements axiologiques, d'appréciations esthétiques et de remarques formelles. Dans le second cas, l'étudiant est invité à investir l'intrigue du roman dans un travail de création intégrant une scène de sa lecture de l'œuvre. Selon vous, devrions-nous encourager davantage l'une ou l'autre de ces formes d'appropriation dans le cadre de nos cours de cégep ? Comment ?

Résumé des discussions

De prime abord, il fait nul doute, pour les participants de l'atelier, qu'il est souhaitable que les étudiants retiennent quelque chose de leurs cours de littérature. Les plus cyniques vont jusqu'à évoquer que le simple fait qu'ils ou elles retiennent une chose – peu importe laquelle – serait une victoire. On se demande aussi si cette exigence de mémoire ne vient pas du fait que nous avons l'impression que les cours de littérature au collégial sont les seuls lieux et le seul moment où l'étudiant sera en contact avec la littérature. Ceci pose toute la question de la place de la littérature dans la société en général...

En termes de souvenir, il semble que celui du plaisir de lecture, de la lecture comme expérience, soit plus important pour les participants de l'atelier que la mémoire du texte ou les connaissances

enrangées autour de celui-ci. On souligne par exemple que cela importe peu qu'un étudiant se souvienne du titre d'une œuvre lorsqu'il vient nous dire : « *la session passée, on a lu un super bon roman en classe, c'était prenant, je me rappelle que ça parlait de [ça] et de [ça] et ça m'a fait réfléchir...* ». Ainsi, le fait que la littérature peut engendrer des discussions sur des sujets d'actualité ou des enjeux sociaux appartient à cette expérience que les participants souhaitent que les étudiants retiennent des cours. Bien sûr, certains apprécient aussi que des citations évocatrices ou des images poétiques fortes s'inscrivent dans la mémoire des lecteurs et lectrices.

En ce qui concerne les types d'appropriation, les participants se sont montrés d'accord avec la nécessité de réintroduire la subjectivité dans les cours, de faire obstacle à une posture savante qui interdit le « je » et coupe les étudiants de leur subjectivité, à laquelle appartient d'ailleurs leur faculté de jugement. Ainsi, dans le but de favoriser une appropriation contemplative, qui laisse place aux émotions, aux jugements axiologiques et aux appréciations esthétiques, il a été suggéré de prioriser les questions ouvertes sur des sujets qui portent réellement à discussion (par exemple, à propos du roman *La femme qui fuit* d'Anaïs Barbeau-Lavalette : « La mère est-elle insensible ? » plutôt que « Ce roman est-il postmoderne ? »). A même été soulevée la possibilité de ne pas fournir de consignes à l'étudiant qui peut alors baser son analyse sur les thèmes et les procédés que lui-même ou elle-même juge les plus pertinents. Dans cette optique, la dissertation ou l'analyse littéraire peuvent être présentées aux étudiants comme une manière d'exercer leur subjectivité, tout en la camouflant, il s'agit – comme l'a évoqué une participante – de leur demander d'agir à la manière d'un avocat qui fait valoir son point de vue en le masquant sous le couvert d'une argumentation objective, exempte de « je », mais non dépourvue d'une part de subjectivité assumée, qu'il leur faut défendre. En ce sens, la dissertation peut même prendre des airs d'exercice créatif.

L'appropriation créative, si elle apparaît en effet comme une des meilleures manières d'inscrire l'œuvre dans la mémoire des étudiants puisqu'ils ou elles s'y investissent personnellement, soulève néanmoins quelques questions : peut-on évaluer la création ? Peut-on montrer à être créatif ? Peut-on évaluer quelque chose qu'on n'enseigne pas ? Dans tous les cas, un des avantages soulevés est que la création personnelle demandée aux étudiants à partir d'une œuvre contribue à une désacralisation de celle-ci et de la littérature en général et permet ainsi de légitimer l'opinion de l'élève qui se sent parfois incompetent et exclu parce qu'il n'a pas su apprécier ce qu'on lui présente comme un chef-d'œuvre. Il y a certainement une nécessité de faire une place, en classe, pour ce premier sentiment de l'étudiant, que ce soit par la discussion ou par un exercice de création. En ce sens, la rédaction d'un texte du genre de l'essai est apparue comme un exercice qui ralliait appropriation contemplative et créative, puisqu'il s'agit à la fois d'un travail de réflexion personnelle et d'écriture créatrice, mettant en jeu le style.

Enfin, à la lumière de nos réflexions est surgie l'idée de faire (d'une partie) du cours de 104 (dans les cégeps où il est le dernier de la séquence), le lieu d'un bilan du parcours de lecteur des étudiants, un peu comme c'est le cas dans les programmes où il y a, en fin de programme, un projet intégrateur. De cette manière, il serait possible de consolider et d'évaluer *a posteriori* la mémoire personnelle des œuvres que les étudiants se sont forgée pendant leur parcours collégial et de les amener à réfléchir sur leur identité de lecteur actuelle ou en devenir.